CHOOZ village numérique

Département des Ardennes

2B

COMMUNE DE CHOOZ

PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉVISION SIMPLIFIÉE

liée à l'implantation de la caserne du P.S.P.G. de la centrale de Chooz

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Cartographie

Échelle 1 / 2.500ème

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 19 décembre 2013, approuvant la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme.

Cachet de la Mairie et signature du Maire :

Michèle MARQUET

Document initial approuvé le : 27.03.1987

Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philippoteaux
B.P. 10078 - 08203 SEDAN Cedex
Tel.03.24.27.87.87 - Fax. 03.24.29.15.22
E-mail : dumay@dumay.fr

Révisé le:		Modifié le:		Mise à jour le:	
21.05.2008					
19.12.2013 *(Révision simplifiée n°2)*					

Sources : - Vectorisation des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches fournies par la commune.
- Report des courbes de niveaux à partir du Scan25

RN.51 Vers Vireux-Molhain

RN.51 Vers Givet

Zone d'Activités

ZONE INONDABLE

RD.46da

Protéger les terres à vocation agricole

Projet de caserne du PSPG

Chappelle St Roch

ZONE INONDABLE

Calvaire et Lavoir

Eglise St Remi

Futur Foyer

Futur Ferme Technologique

Château d'E.Janson

Protéger les terres à vocation agricole

Arboretum

Atelier Municipaux

Zone d'Activités

Centre de formation (Greta)

Zone d'Activités

Cosec

Salle Polyvalente

Zone d'Activités

ZONE INONDABLE

Commune d'Ham-sur-Meuse

Commune de Rancennes

Commune de Charnois

La Meuse (Fleuve)

LÉGENDE

- Limite de commune
- Courbe de niveau (250)
- La Meuse

PRESERVER L'ENVIRONNEMENT PAYSAGER ACTUEL

Les éléments liés au paysage naturel

- Préservation des points de vues et des vues offertes
- Mise en valeur des escarpements rocheux du petit Chooz et de la roche à Wagne
- Protection et gestion du patrimoine forestier

Les éléments paysagers liés au patrimoine de la commune

- Ruelles rejoignant le bord de Meuse
- Vergers et cultures maraichères

Les éléments paysagers liés aux aménagements

- Cheminements piétonniers
- Espace de la Bruyère, terrain de bi-cross,.....
- Arboretum

PRESERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE BÂTI ACTUEL ET FUTUR

- Actions d'accompagnement sur les espaces publics
- Réhabilitation du patrimoine bâti
- Préservation des éléments remarquables

FAVORISER L'AUGMENTATION DE LA POPULATION ET L'ACCOMPAGNER EN DEVELOPPANT SON BIEN-ÊTRE SOCIAL

- Maitrise foncière de terrains propices à l'extension de l'urbanisation
- Création d'une rue nouvelle et aménagement d'une zone d'habitat proche du village
- Aménagement d'un foyer-logement pour personnes agées

GARANTIR LE MAINTIEN DES ACTIVITES ECONOMIQUES ET PROMOUVOIR UN DEVELOPPEMENT ADAPTE A L'ECHELLE ET A L'IDENTITE COMMUNALE

- Préservation des terrains agricoles
- Accueil de petites activités
- Développement des technologies de la communication et de l'information

Exploitation du potentiel touristique

- Voir détail sur carte ci-contre — Réseau de chemins de randonnés et de découverte
- Voir détail sur carte ci-contre — Projet d'aménagement des berges de Meuse du Conseil Général

SECURISER LES PERSONNES ET LES BIENS

- P.P.R.i approuvé le 28.10.1999
- Projet d'implantation de la caserne du Peloton de Surveillance et de Protection de la Gendarmerie (P.S.P.G.) du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (C.N.P.E.) de Chooz
- A déterminer — Zones accidentogènes
- Zones d'isolement acoustique

DEVELOPPER UN PROJET CULTUREL COMME OUTIL DE VOLONTARIAT, DE DEVELOPPEMENT ET DE COHESION SOCIALE POUR LA COMMUNE
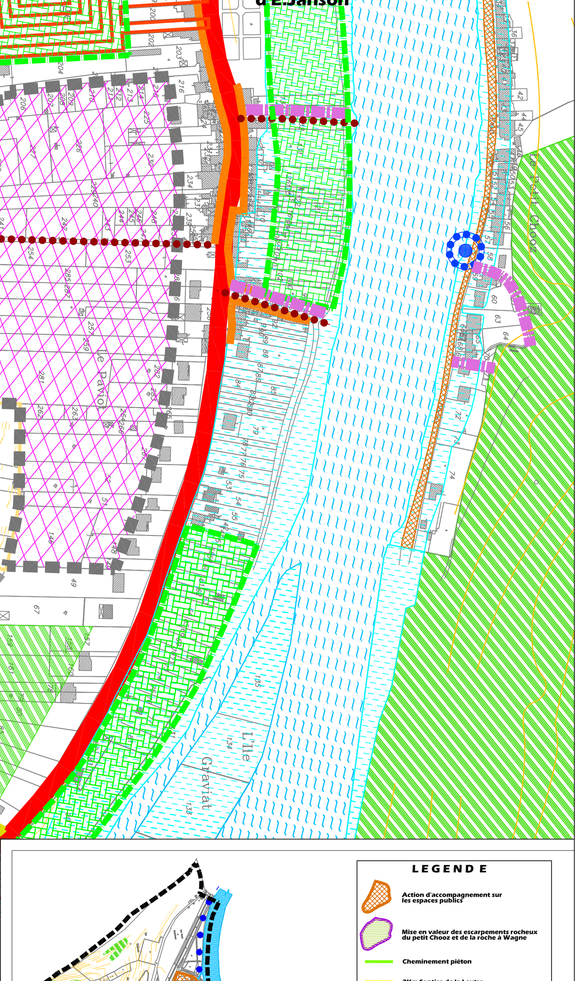
- Création d'un sentier d'oeuvres
- Intervention d'artistes dans le cadre de la conception d'espaces publics: création d'une nouvelle rue et d'un nouveau lotissement